



NOTE D'INFORMATION DES FAMILLES

CAMPAGNE ANNUELLE DE DEMANDE DE BOURSE NATIONALE DE LYCEE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

La campagne annuelle de dépôt des dossiers de demande de bourse de lycée pour l'année scolaire 2017/2018 est ouverte et se terminera le **MARDI 20 JUIN 2017**.

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

⚠ Les élèves déjà boursiers ne sont pas concernés sauf en cas de changement de situation familiale.

Les élèves de terminale non boursiers peuvent compléter, dans les mêmes délais, un dossier en cas d'un éventuel redoublement.

Si vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2017/2018, un dossier sera remis à votre enfant. Ce dossier, accompagné des pièces justificatives demandées, sera rapporté, dûment complété, au secrétariat de Madame HUBERT, Proviseure-Adjointe (bureau B 05).

Vous êtes invités à déposer votre dossier de demande de bourse le plus tôt possible.

↳ Tout dossier incomplet ou hors délai sera irrecevable

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser au secrétariat de Madame HUBERT, Proviseure-Adjointe.

Le Proviseur de la Cité Scolaire,



G. ZAVATTIERO



COUPON-REPONSE A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE 2 MAI 2017

Madame, Monsieur

Responsable légal de l'élève Classe

accuse réception de la note d'information des familles relative à la campagne de bourse de lycée pour l'année 2017/2018
demande (1) ne demande pas (1)
un dossier de demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2017/2018.

Date Signature :

(1) rayer la mention inutile